

Présents : tous les conseillers

Secrétaire de séance : Isabelle MORIN

Ordre du jour :

- Achat véhicule en remplacement de l'Express
- Annulation Convention répartition financière analyses eau potable avec Tauriac signée le 23 décembre 1997.
- Convention répartition financière production en eau potable avec Tauriac
- Convention avec Mairie de Bretenoux pour participation aux TAP
- Rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2015
- Rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement 2015
- Admission en non valeur
- Communauté de Communes : Modification compétence scolaire
- Schéma départemental de coopération intercommunale : Avis sur le schéma de Madame la Préfète.
- Proposition amélioration habitat : logement la Poste
- Validation devis
- Tarifs repas Pique Nique du 06 Aout 2016.
- Informations et questions diverses

La séance est ouverte à 20H45

1 - Achat véhicule en remplacement de l'Express

Proposition d'achat d'un véhicule PEUGEOT Expert d'occasion pour la somme 6.000 € T.T.C. (en remplacement de l'Express)

Accord du conseil à l'unanimité.

2 - Annulation Convention répartition financière analyses eau potable avec Tauriac signée le 23 décembre 1997

Annulation de la convention signée entre les deux communes le 23 décembre 1997.

3 - Convention répartition financière production en eau potable avec Tauriac

Puybrun s'engage à rembourser, à hauteur des m³ pompés et au nombre d'abonnés, toutes les factures afférentes à la station de pompage située sur la commune de Tauriac.

Un acompte mensuel de 1.000,00 €uros sera versé à Tauriac. La régularisation se fera en début de chaque année civile.

Approbation à l'unanimité du conseil municipal. Monsieur le Maire est autorisé à signer la convention.

4 - Convention avec Mairie de Bretenoux pour participation aux TAP

Deux enfants de la commune sont scolarisés à Bretenoux. Il est nécessaire d'annuler la précédente convention avec la commune de Bretenoux et d'en établir une nouvelle entre la commune de Bretenoux et le SIVU Val'Écoles qui gère les T.A.P. sur le R.P.I. Girac Puybrun Tauriac.

Le conseil approuve cette convention

5 - Rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2015

Après lecture par Monsieur le Maire du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public d'eau potable (RPOQS) 2015, **celui-ci est validé par le conseil municipal.**

6 - Rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement 2015

Après lecture par Monsieur le Maire du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public d'assainissement (RPOS) 2015, **celui-ci est validé par le conseil municipal.**

7 - Admission en non valeur

La somme totale de 104,47 euros concernant des impayés de 2013 de l'eau et l'assainissement a été mise en non valeur.

Approbation du conseil

8 - Communauté de Communes : Modification compétence scolaire

La Communauté de Communes prenait en charge 5 transports scolaires/an sur le territoire communautaire. Proposition d'un transport supplémentaire pour les spectacles à Saint-Céré au théâtre de l'Usine.

Le conseil approuve cette proposition

9 - Schéma départemental de coopération intercommunale : avis sur le schéma de Madame la Préfète

Après que Monsieur le Maire relate les différentes étapes du projet de regroupement des Communautés de Communes imposé par la Loi NOTRe, il fait part à l'assemblée de la proposition de Madame la Préfète de rapprocher les Communautés de Communes « Cère et Dordogne », Sousceyrac-en-Quercy et CAUVALDOR. Constat est fait que cela aboutirait à un bassin de vie totalement incohérent, aussi après vote (15 voix CONTRE) **le conseil municipal rejette cette proposition.**

10 - Proposition amélioration habitat : logement la Poste

Proposition de travaux de menuiseries du logement de la Poste : remplacement fenêtres + porte d'entrée en PVC double vitrage.

Un devis a été demandé à trois entreprises :

- Menuiseries JAUZAC
- Menuiseries FÉRRIE
- Menuiserie MELLET

Dans le cadre que ce logement devienne un logement conventionné, Monsieur le Maire soumet à délibération une demande d'aide pour travaux auprès du Conseil Départemental.

Approbation du conseil à l'unanimité.

11 - validations devis

- Logiciel MICROBIB (logiciel de maintenance de la bibliothèque) : 111 €/an HT

Accord du conseil.

- Logiciel Etat-Civil : 56€/an

Accord du conseil.

- Entreprise LAFAGE : 2 devis proposé pour rampe d'accès handicapé à l'école maternelle.

- 1^{er} devis : rampe + peinture thermo laquée pour un montant de **2.496 € TTC** - 2.080 HT
- 2^{ème} devis : rampe seule (sans peinture) pour un montant de **2.064 € TTC** - 1.720 € HT

Le conseil opte pour le 1^{er} devis. Accord sous réserve que les travaux soient effectués avant la rentrée 2016.

12 - Tarifs repas pique-nique du 06 août 2016

Cette année, il est proposé comme plat : une paëlla Royale.

Après étude des devis, le conseil municipal décide de vendre ce plat complet à 7,50 € la part.

13 - Informations et questions diverses.

Terrains à construire aux Prats Nord

Deux personnes envisagent de vendre 4 parcelles aux « Prats Nord », derrière le lotissement.

Une voirie privée va être créée pour desservir ces lots. La commune quant à elle, amène l'eau et l'assainissement.

Par contre, le maire explique qu'il y a lieu d'établir une convention pour définir les modalités techniques et financières des travaux d'extension du réseau d'électricité afin de permettre la viabilisation des terrains, et notamment du lot 3 qui se situe loin de la voirie et qui nécessite une participation financière des propriétaires à hauteur de 10% du coût estimatif des travaux de raccordement.

Après délibération, le conseil donne pouvoir à monsieur le Maire pour signer cette convention.

Création de poste « Agent de maîtrise »

Il est proposé la création d'un poste d'agent de maîtrise au 1^{er} juillet 2016 pour un agent territorial de la commune.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

Point phone

ORANGE nous informe que le point phone installé à l'extérieur de la Mairie va être enlevé. En effet, il est jugé trop peu fréquenté par la société ORANGE.

Fond de Péréquation Inter Communal.

Cette année le Fond de péréquation sera versé intégralement par la communauté de commune « Cère et Dordogne » d'où un moins à verser pour Puybrun de 25.000,00 €

Brochure de la F.D.E.L. : implantation de bornes électriques.

La Fédération Départementale d'Electricité du Lot ayant acquis la compétence des véhicules électriques et hybrides rechargeables, elle propose aux communes la mise en place de bornes de recharges.

Après lecture de la brochure par monsieur le Maire, qui doit prendre contact avec un conseiller de la F.D.E.L., le Conseil donne son accord sur le principe

Travaux divers : compte rendu

- Les travaux de voirie : parking du stade, route des Gardelles et tronçon de la route de Carennac à l'entrée de Tauriac, sont en cours de réalisation.
- Pose de deux candélabres à la Sole, route du camping afin de finaliser l'opération « Enfouissement réseaux ».
- Vente immeuble L'Escale : la signature des actes de vente aux nouveaux acquéreurs est terminée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h15